PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 09 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt, le 09 janvier 2021 à 09H00, le conseil municipal de la commune de ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent Doret, Maire. Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la tenue de la réunion de ce conseil a été assurée dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur : celle-ci s'est déroulée sous la présidence de Monsieur DORET Laurent, maire.

Date de convocation: 07 janvier 2021

Affichage de la convocation: 07 janvier 2021

<u>Présents</u>: DORET Laurent, BIBAUD André, DIOT Françoise, PEZIN LEFEBVRE Sophie, MASSÉ Ghislaine, MASSÉ Claude, GOUJON Bertrand, GUYOT Bernard.

<u>Absents</u>: TEXEDRE Roselyne, BERNARD Vincent, MOIGNER Benjamin, LESAGE GUERTON Chantal, DUPERRIER Marie-Christine, COLLA JOSSERAND Sylvie, COLLA Fernando.

M Laurent DORET est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Date d'affichage: 12/01/2021

Ordre du jour:

• Convention avec la communauté de communes pour le ramassage scolaire

N°20210109 001-LD

Objet : Convention avec la communauté de communes pour le ramassage scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du changement d'accompagnatrice dans le bus pour le ramassage des enfants venant à l'école des Tilleuls, et qu'en conséquence une convention doit être signée pour mesdames GUYARD Christine et DUPONT Anne-Marie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir au maire pour la signature des conventions avec la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le ramassage scolaire.